

Remoulins, le 11 février 2025.

Le Président

A

**Mesdames, Messieurs les conseillers
communaux**

Affaire suivie par : Gaëtan MALOSSE
Service juridique
g.malosse@cc-pontdugard.fr
04 66 37 67 72
Réf : PP/FS/GM/CC17.02.2025

OBJET : Convocation Conseil communautaire

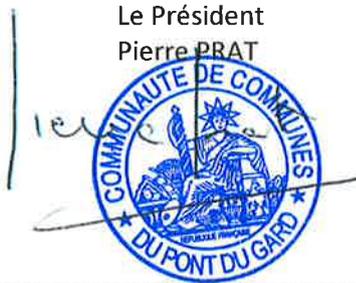
Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous convier à la prochaine réunion du Conseil communautaire de la Communauté de communes qui aura lieu le :

**Lundi 17 février 2025 à 18 heures 30 minutes
Mairie d'Aramon - Salle du Conseil Municipal
30390 ARAMON**

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président
Pierre PRAT



POUVOIR

Je soussigné
donne pouvoir à
- de me représenter à la réunion du Conseil de la Communauté de Communes
convoqué pour le à heures
- d'émettre tous votes et signer tous documents.
Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour cause quelconque.
Fait à, le..... (Signature)



ORDRE DU JOUR CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Lundi 17 février 2025 à 18 heures 30 minutes
Mairie d'Aramon – Salle du Conseil Municipal à ARAMON

Election d'un secrétaire de séance en application de l'article L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT)	
Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire en date du 16 décembre 2024	
Compte rendu des décisions du Président en application de l'article L. 5211-10 du CGCT	
Compte rendu des délibérations du Bureau communautaire en application de l'article L. 5211-10 du CGCT	
Rapporteur	ADMINISTRATION GENERALE
Pierre PRAT	Acquisition de parcelles pour l'accès à la potentielle future zone d'activité de Remoulins